



SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon

2018 : LES SALARIES DE LA BASE DE ROCHEFORT SE REBELLENT

Les salariés de Rochefort se rebellent. Peut-être le début d'une action nationale ?

LA GOUTTE D'EAU QUI FAIT DEBORDER LE VASE

Ce vendredi 5 janvier, au vu des volumes et de l'absentéisme, la direction a affiché une heure supplémentaire.

80 % des salariés du service préparation ont décidé de s'unir pour débrayer 1 à 3 heures afin de montrer leurs mécontentements.

Malgré l'avis défavorable du CHSCT, du CE, le 2 janvier, la direction a imposé une augmentation de productivité des caristes de 20 % sans aucune compensation salariale alors que le projet réappro picking qui devait améliorer les conditions de travail n'est pas au point.



Les caristes se retrouvent avec des productivités inatteignables, ils ne peuvent plus respecter la sécurité pourtant demandé par leur formation CACES . Ils mettent leur santé en jeu ainsi que celles des collègues travaillant autour d'eux et craignent de plus en plus les risques d'accidents dans l'entrepôt.

La direction s'en fiche complètement, ce qui importe, ce sont des résultats toujours meilleurs même si c'est au détriment de la santé et de la sécurité des salariés.

Les préparateurs sont très mécontents car avec le réappro picking, il y a toujours autant de manquants avec beaucoup d'attente pour les récupérer jusqu'à 15 minutes en MEA. Cela est inadmissible les conditions de travail se détériorent encore un peu plus.

Enfin, le directeur invisible les autres jours, décide de faire une apparition dans l'entrepôt ! Si certains salariés n'avaient pas débrayé ce vendredi, il ne serait jamais venu présenter ses vœux. Il informe seulement, le service préparation, qu'une plainte a été déposée par un salarié et qu'il s'est porté partie civile. Cette personne a reçu des menaces de mort.

C'est dramatique d'en arriver là, il y a bien longtemps que la CGT informe la direction que l'ambiance est tendue qu'il y a beaucoup de conflits dans tous les services.

A la dernière réunion de CE le patron a dit qu'il bougerait quand il y aura du concret. N'est ce pas un peu tard pour réagir ?

Le patron ne comprend pas pourquoi les salariés débrayent aujourd'hui et pourquoi 3 heures ? Mais quand ceux-ci veulent lui donner les raisons, il refuse de les laisser parler.

Pourtant on dit bien **qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud !**

De plus, il se permet DE MENACER les salariés et la CGTWOUAH QUEL HOMME !

Il ose dire que si on n'a pas l'intéressement et que si Rochefort 2 n'aboutit pas, c'est entièrement à cause de nous les salariés ! *De mémoire l'année dernière malgré les efforts et le bon travail effectués par les salariés, au final nous avons eu en moyenne 600€ en moins... Pour Rochefort 2, il pense peut-être que nous sommes tous de la famille de l'irréductible exploitant agricole et que nous sommes décisionnaires.*

De plus, il promet de se renseigner au niveau des lois pour nous faire regretter de débrayer ce jour. *Ce sera un réel plaisir d'aller avec lui en débattre devant le juge !*

Monsieur doit être un joueur de poker confirmé pour raconter de telles absurdités !

Si ce ne sont pas des menaces qu'il nous explique !

Les salariés de Rochefort sont décidés de ne pas se laisser faire cette année encore.

Ils revendiquent :

- Un salaire décent digne de leur travail
- Un intéressement convenable et pas des miettes
- De meilleures conditions de travail avec des moyens et des projets qui tiennent la route
- La vérité sur cette soi-disant nouvelle base Rochefort 2.

La CGT soutient toutes ces revendications et invite les salariés à rester soudés coude à coude.

C'est comme cela qu'une équipe gagne TOUS ENSEMBLE.

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h tant que les revendications ne sont pas prises en compte

NOUS EXIGEONS

- ***La baisse des productivités mais***
- ***L'augmentation des salaires et de l'intéressement***
- ***Le RESPECT DU DROIT DE GREVE***
- ***Le maintien de tous les emplois sur Rochefort***
- ***La garantie d'une nouvelle base à Rochefort...***
- ***Le respect de la loi, des accords, des plans d'actions...***
- ***La suppression du travail du samedi.***
- ***NON AU TRAVAIL DU 8 MAI***
- ***Passage de 35 h à 32 h avec maintien du salaire.....***



Retrouvez ce tract du 8 janvier 2018 sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://rochefortcgt.canalblog.com/>
